LA BOURSE OU LA VIE ?

Les urgences malades, le symptôme de l'Hôpital public en déclin.

web

* **TAXE sur les Salaires**.
Les hôpitaux publics, en tant qu'employeurs, sont assujettis à la « taxe sur les salaires » qui représentent une charge supplémentaire entre 10 à 12% des dépenses du personnel soit environ 4,25% de l'ensemble des ressources hospitalières. Cette taxe est profondément injuste et improductive. Comment justifier cet impôt qui ponctionne la masse salariale des personnels hospitaliers alors que les collectivités territoriales et les administrations publiques sont exonérées de la taxe sur les salaires ? On ne peut fiscaliser une ressource relevant de l'impôt. Ainsi la CSG, prélevée à la source est affectée à l'Assurance Maladie. La suppression progressive de la taxe sur les salaires est de nature à résorber les déficits des hôpitaux publics.

40 milliards offerts au patronat (CICE) pour lui permettre de licencier chez Carrefour, Auchan, Conforama, Sanofi, BNP, Société Générale, 4 milliards piqués dans la caisse des hôpitaux à l'exemple de la taxe sur les salaires *.

Tandis que la bourse prospère (Bernard Arnault vient de passer troisième fortune mondiale avec plus de 100 Milliards de dollars), la vie recule : nous manquons de moyens suffisants pour une prise en charge correcte aux urgences et dans les lits d'aval.

La ministre fait un geste pour l'été. Chouette on va ressortir nos déguisements de noël ! Elle « offre » 70 millions d'euros, qui viendront bien sûr en déduction du plan d'économie de 1,2 milliard faits sur les hôpitaux : Résultat net, on perdra SEULEMENT 1,130 milliard.

Sur Roubaix :

Le maire vient au chevet des urgences (Voix du Nord 2 juillet) tout en continuant bien sûr à se mettre en marche derrière le parti qui assassine l'hôpital.

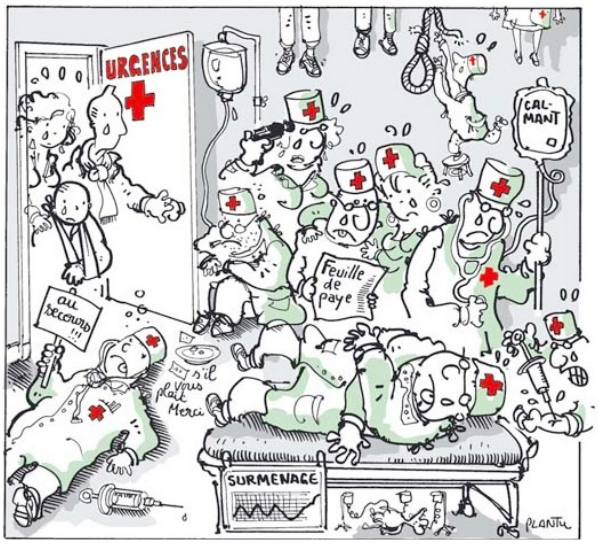

Les Urgences en grève depuis le 12 juin (tract CGT du 12 juin à retrouver sur notre site), elles ont été rejointes par les urgences maternité (le 28 juin) puis toute la maternité à compter du 6 juillet. Les effets se font sentir ! Dès à présent, assignés en service minimum, les personnels n'ont plus le temps de s'occuper des opérations administratives, consacrant tout leur temps aux patients. Aux urgences le personnel est à bout et la corde qui les lie à leur envie de prendre le mieux possible nos patients en charge pourrait casser, malheureusement.

Si localement des revendications ont été obtenues, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir notamment sur les problèmes de sécurité. Nationalement, Madame Buzin continue de se cacher derrière la canicule plutôt que de gérer la crise des service d'urgences et des Hôpitaux.

Ce préavis reconductible est déposé pour tous les services . Déjà certains services envisagent d'embrayer sur le mouvement, refusant les soins au rabais.

Si tel est le cas de votre service, rédigez ensemble votre cahier de revendications et contactez-nous pour le déposer en direction. Ce mouvement est et restera le votre !

N'oubliez pas de signer la pétition des urgences, leur combat est celui de tous !

Juillet 2019, la cgt des hospitaliers de Roubaix, poste 72913.